Je candidate au trophée Numeric'Artisanat

Référence : ACC40

Thématique : Reconnaissance Distinction

Notre engagement

Grâce à ces Trophées, la CMA souhaite valoriser les entreprises ayant eu une action exemplaire dans le domaine du numérique.

Les trophées se déroulent tout d'abord à l'échelle départementale, puis à l'échelle régionale.

Les critères pour candidater

Vous avez mis en place une action exemplaire dans le domaine du numérique.
On entend par « action exemplaire » tout dispositif numérique apportant :

- une reconnaissance exemplaire auprès des clients,
- un développement de l'entreprise,
- l'activation de nouveaux leviers,
- la création de nouveaux contacts,
- ou la mise en valeur de collaborateurs de l'entreprise,

et lui ayant permis de progresser d'un point de vue de l'organisation, de la gestion, technique, commercial...

Cette action présente une évolution certaine pour l'entreprise et utilise les outils digitaux pour développer, organiser ou moderniser votre activité, par exemple :
- relation client digitale,
- outils à commande numérique spécifiques – automatisation de la production,
- suivi de la production par code barre ou RFID,
- plateforme collaborative, CAO – DAO – GPAO - CRM,
- e-chantier BTP – BIM,
- réalité virtuelle,
- objets connectés,
- imprimante 3D,
- etc.

Dossier de candidature et prix

Complétez en ligne le dossier de candidature
Demandez à être rappelé par votre référent numérique (bouton en bas de page) pour obtenir de plus amples renseignements sur ce concours si nécessaire.

Téléchargez le règlement du prix

Clôture des candidatures 2023 le 25 octobre 2023

Action bénéficiant du soutien financier de la Région Bourgogne Franche-Comté

Délivré par:

- 71 - Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex
- 89 - Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex
- 21 - Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex
- 58 - Nevers : Délégation de Nevers 9 Rue Romain Baron, CS 80040 - 58027 NEVERS Cedex
- 21 - Montbard (Antenne) : 14 avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny - 21500 MONTBARD
- 25 - Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 25 - Pontarlier : 7 rue des Bernardines - 25300 PONTARLIER
- 39 - Dole : 2 Rue Louis de la Verne - 39100 DOLE
- 39 - Lons le Saunier : 17 Rue Jules Bury - 39000 LONS LE SAUNIER
- 39 - Saint-Claude : 1 Rue du Tomachon - 39200 SAINT-CLAUDE
- 70 - Lure : 6 rue victor Hugo - 70200 LURE
- 70 - Vesoul : 2 Rue du Dr Jean-Georges Girard - 70000 VESOUL
- 90 - Trévenans : 40 Grande rue - 90400 TREVENANS
- 71 - Mâcon (Antenne) : 35 ter rue de l'Héritan - 71000 MACON
- 89 - Sens (Antenne) : 8 Impasse de l'Europe – ZA du Saule Fendu - 89100 MAILLOT

Tarifs:

- Dirigeant - gratuit